

Les municipalités de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest tiennent à souligner l'Halloween dans le respect des mesures imposées par le Gouvernement du Québec de 16 h à 19 h.

Toutes les familles sont invitées à se procurer une citrouille gratuite pour ajouter à leur décor. Commandez votre citrouille auprès de la municipalité au plus tard le 15 octobre, elle vous sera livrée à votre porte le 19 octobre.

Le 31 octobre, nous aurons un décor style PHOTOBOOTH SANS CONTACT dans le stationnement de la municipalité situé au 21 rue Principale. Les photos seront prises gratuitement par une photographe professionnelle. Inscription requise pour que l'on vous assigne une plage horaire à respecter. Un formulaire de consentement devra être signé sur place relativement à l'utilisation des photos.

La municipalité invite les familles à participer au tout nouveau concours DÉCORE TA MAISON EN FAMILLE. Inscrivez votre famille! La juge officielle du concours, Madame Sandra Cardin conseillère municipale, évaluera les décors des familles inscrites le 31 octobre à compter de midi. Toute décoration installée en après-midi ne sera donc pas prise en compte. Les gagnants recevront comme prix des paniers cadeaux de produits locaux.

La pandémie de COVID-19, qui continue de se frayer un chemin à travers le Québec, pourrait inciter les autorités à émettre des directives spécifiques concernant les célébrations du 31 octobre prochain.



par téléphone 450 831-2114 ou courriel loisirs@saint-esprit.ca Les normes sanitaires en vigueur de la Santé publique devront être respectées en tout temps.

Le 31 octobre, évitez les rassemblements.

* Comme la situation actuelle évolue à pas de géant, les familles devront attendre encore quelque temps avant de savoir si les enfants pourront parcourir les rues costumés. Vous comprendrez que la décision appartient à la Santé publique du Québec et sera prise selon les données épidémiologiques.